

République Française  
Département de l'Hérault  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 19 décembre 2011  
~~~~~

**COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)  
CRÉATION ET COMPOSITION DE LA CLETC**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 19 décembre 2011 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Gérard CABELLO, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Cyrille CADARS, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSSSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Mme Florence QUINONERO, Mme Catherine JOSIEN -M. Alain CALAS suppléant de Mme Marie-Claude BEDES, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, Mme Nicole CLAVERIE suppléant de M. Jean-Pierre VANLUGGENE, Mme Monique FLORES suppléant de M. Jean-Claude MARC

Procurations :

M. Christian LASSALVY à Mme Maguelonne SUQUET

Excusés :

M. Maurice DEJEAN, M. Eric CORBEAU, M. Pascal DELIEUZE

Absents :

M. Bernard JEREZ, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Frédéric GREZES, M. Jean-Pierre BOUDES

Quorum : 23	Présents : 37	Votants : 38	Pour 37 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

**ARRIVÉ LE :**  
**26 DEC. 2011**  
**SOUS PREFECTURE LODEVE 34**

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu la modification de la composition de la CLETC intervenue au lendemain du conseil communautaire du 21 novembre 2011,

Vu que la présente délibération annule et remplace la délibération en date du 21 novembre 2011,

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges doit être créée entre l'établissement de public de coopération intercommunale (EPCI) soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique et les communes membres,

Vu que cette commission doit être composée d'au moins un représentant de chaque conseil municipal choisi parmi les membres des différents conseils municipaux des communes concernées,

Vu l'article 6.9.5 de la loi n° 2010-1653 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales qui prévoit que la CLETC est créée par l'organe délibérant de l'EPCI qui en détermine la composition à la majorité des 2/3,

Considérant qu'une CLETC a déjà été créée entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et ses communes membres après les renouvellements des conseils municipaux en 2008, sur la base des délibérations adoptées par chaque commune et qu'elle est composée d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- D'approuver la création d'une Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et ses communes membres,
- De retenir Monsieur Michel SAINTPIERRE comme président de la CLETC et Madame Albertina MARTINS comme vice-présidente de la CLETC, suite à leur désignation par la CLETC du 18 octobre 2011,
- De fixer la composition de la CLETC comme définie ci-dessous:

COMMUNE	DELEGUES
Aniane	Jean-Pierre VAN-RUYSKENSVELDE (titulaire) Jérôme Casseville (suppléant)
Arboras	Jean-Pierre VANLUGGENE (titulaire) Louis LAGET (suppléant)
Argelliers	Albertina MARTINS (titulaire) Serge Massol (suppléant)
Aumelas	Michel SAINTPIERRE (titulaire) Alain BAQUE (suppléant)
Belarga	Monique FLORES (titulaire) José Martinez (suppléant)
Campagnan	Jean-Marie TARISSE (titulaire) Daniel Escanez (suppléant)
Gignac	Jean-Marcel JOVER (titulaire) Anne-Marie Déjean (suppléant)
Jonquières	Jean-Louis RANDON (titulaire) Bernard Gouzin (suppléant)
La Boissière	
Lagamas	Alain CALAS (titulaire) Marie-Claude Bedes (suppléant)
Montarnaud	Michèle JARC (titulaire) Richard Arnal (suppléant)
Montpeyroux	Jacqueline THIVET (titulaire) Philippe VIDAL (suppléant)
Le Pouget	Louis VILLARET (titulaire) Robert Parra (suppléant)
Plaisan	Cyrille CADARS (titulaire) Gabriel Mateu (suppléant)
Popian	François VI NAS (titulaire) Bruno Rodier (suppléant)
Pouzols	Jacques DONNADIEU (titulaire) Christian Lautier (suppléant)
Puechabon	Catherine JOSIEN (titulaire)
Puilacher	Martine BONNET (titulaire) Michèle Walch (suppléant)
St André de Sangonis	Jean-Pierre PECHIN (titulaire) Jean-Pierre Gabaudan (suppléant)
St Bauzille de la Sylve	Michel COUSTOL (titulaire) Luc Carriol (suppléant)
St Guilhem le Désert	Josette VAREILHES (titulaire) Robert Siegel (suppléant)
St Guiraud	Bernard CAUMEIL (titulaire) Daniel Requirand (suppléant)
St Jean de Fos	Pierre KORPAL (titulaire) Jean-François Ruiz (suppléant)

St Pargoire	Agnès CONSTANT (titulaire) Michèle Donot (suppléant)
St Paul et Valmalle	Jean-Pierre BERTOLINI (titulaire) Alain Puel (suppléant)
St Saturnin de Lucian	Florence QUINONERO (titulaire) Patrick Jourdan (suppléant)
Tressan	Daniel JAUDON (titulaire) Françoise Tersinet (suppléant)
Vendémian	Pierre NOUGARET (titulaire) Brigitte Gounel (suppléant)

Transmission au Représentant de l'Etat  
N° 557 le  
Publication le  
Notification le  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le  
Le Président de la communauté de communes  
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

